

Commune de Bernex

Rapport de la Commission « Economie et Sécurité » au Conseil Municipal

Concerne : Demande de crédit de réalisation pour l'aménagement de la route de Pré-Marais et de la place de Saint-Mathieu (N° ES 8-2022-26A)

Mesdames et Messieurs,

Réunis en séances ordinaires les 7 avril et 19 mai 2022, les membres de la commission « Economie et Sécurité » ont examiné la demande de crédit de réalisation pour l'aménagement de la route de Pré-Marais et de la place de Saint-Mathieu, d'un montant total de CHF TTC 2'728'000.-.

Cette demande de crédit fait suite à l'étude de l'avant-projet des espaces publics liés au PLQ de Saint-Mathieu, votée en 2017, ainsi qu'au crédit d'étude voté en 2018. Il s'agit maintenant de passer à la réalisation.

Le projet propose l'organisation des entités spatiales entre le futur boulevard de Chancy au sud et la route de Pré-Marais au nord, soit les espaces publics suivants :

- La route de Pré-Marais, depuis la route de Chancy jusqu'au carrefour du chemin des Suzettes,
- Et la place de Saint-Mathieu.

Trois enjeux majeurs sont à souligner :

1. L'aménagement pour une future route apaisée pour toutes les mobilités (zone 30),
2. La cohérence entre les aménagements publics et privés au cœur du PLQ St-Mathieu,
3. La mise à disposition d'un espace convivial pour les habitants du quartier.

A relever que les zones du Parvis de Saint-Mathieu, de la place des Marronniers, du mail de Saint-Mathieu et de la Promenade des Suzettes ne sont pas concernées par ce crédit.

Les travaux de réaménagements prévus sont : les revêtements de la route en phono-absorbant, le revêtement de la place, l'éclairage public, la mise en place de pergolas, dont une sera dédiée aux poussettes de la crèche, l'adaptation du réseau d'assainissement des eaux, les plantations, la création d'un point de collecte des déchets, la signalisation, ainsi que le mobilier urbain, ce mobilier étant prévu en concordance des futurs aménagements des rues de Bernex.

La différence de niveau entre les immeubles et la route de Pré-Marais sera compensée par la réalisation de « vagues », sorte de marches de niveaux distincts. Les commissaires ont demandé une expertise quant à ces « vagues ».

- Pour les personnes en chaise roulante, les bordures traversantes ne doivent pas excéder 3cm, ce qui sera le cas pour cette réalisation.
- Pour les personnes non-voyantes, les repérages se faisant avec la canne, le changement de matière des revêtements est suffisant.
- Pour les personnes malvoyantes, il est signalé la nécessité de prévoir un changement de couleur des revêtements.

Un commissaire demande ce qui est compris dans le poste B1. Défrichage, démolitions, démontages. Il s'agit de démonter les bordures des trottoirs actuels, tout comme le rond-point existant.

Les commissaires ayant obtenu réponses à leurs questions, ils passent au vote et vous recommandent,

Par 6 voix pour (6 membres présents)

D'accepter la demande de crédit N° ES-08-2022-26 pour le crédit de réalisation pour
l'aménagement de la route de Pré-Marais et de la place de Saint-Mathieu
d'un montant total de **TTC CHF 2'728'000.-**

Des financements du FIE et du FIDU sont attendus, respectivement de CHF 976'777.50 et de CHF 81'650,- et seront confirmés dès la délibération du Conseil municipal transmise.

Bernex, le 23 mai 2022

La rapportrice
Ariane Chassot